

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'Apiculture

Vétérans SAR 2002

25 ou 40 ans de sociétariat, c'est un joli bail. Aussi la Société romande d'apiculture tient à honorer ces membres assidus et fidèles. Ils apprécient beaucoup cette petite distinction.

Les responsables des sections sont invités à dresser la liste des ayants droit et de me la communiquer pour le 20 octobre 2001 au plus tard.

25 ans = entrée en 1977.

50 ans = entrée en 1962.

Indications indispensables: numéro de matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR.

Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans d'autres sections. Une liste séparée pour chaque groupe (machine à écrire). Adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai du 20 octobre car les retardataires seront reportés à l'année prochaine. D'avance, merci de votre ponctualité.

Le préposé aux vétérans :

Fernand Bovy
Route des Arenys
1261 LE VAUD
Tél. (022) 366 11 37

Le concours des ruchers 2001

Premier concours du troisième millénaire, première circonscription. Cette coïncidence et ces changements au calendrier n'ont pas apporté de renouveau dans l'art d'élever les abeilles. L'évolution est certes sensible mais n'a rien à voir avec les années qui passent. L'équipe de concurrents de 2001 nous l'ont bien montré.

Toutes les sections étaient représentées. Dix candidats au total, c'est un petit contingent. C'est dommage, mais loin de moi l'idée d'adresser des reproches à qui que ce soit. J'aurais plutôt un vœu : que tous ceux qui ont participé avec enthousiasme fassent envie à ceux qui s'inscriront l'année prochaine ou plus tard.

Dans l'ensemble, la préparation a été bonne même si quelques rapports relèvent un manque ici ou là. Au cours des deux visites, toutes les exploitations ont été, en toute amitié, passées « au peigne fin ». Les apiculteurs nous ont montré leur savoir-faire, leurs « trucs », leur respect des abeilles et le soin apporté aux produits de la ruche.

Les deux concurrents de deuxième catégorie ont rivalisé de compétence. Il y a des différences, leurs ruchers, leur vision de l'apiculture, leur parcours pour en arriver là... Le jury a consacré le temps nécessaire à une visite approfondie et apprécié et évalué tous les critères prévus au règlement. Il lui a été difficile d'ajouter un point, peut-être moins mérité, ou d'en retrancher un, légitimement gagné. Le total des points est donc identique. Après délibération et proposition du secrétaire, le jury a désigné Marc-Emile Favre comme récipiendaire de la médaille de vermeil. Il a toujours fonctionné au complet. Le suppléant du représentant de la circonscription a remplacé le titulaire pour les exploitations de Laurent et Jean-Daniel Bertholet. Il nous a également piloté dans cette magnifique campagne genevoise.

Nous avons partout été accueillis avec beaucoup de disponibilité, de courtoisie et d'amitié, merci et félicitations à tous. Merci également à mes collègues: Jean-Michel Genolet, représentant de l'AD. Son expérience en la matière et ses décisions spontanées nous ont été profitables. Jean-Daniel Bertholet, délégué de la circonscription. Avec la fonction de secrétaire, il a été la cheville ouvrière de ces journées. Programmes, photos, rapports, dossiers, etc. André Loup, suppléant. En plus de guide à Genève, il a apporté ses grandes connaissances d'apiculteur et ses qualités de collègue. Il a relevé, fort à propos, les points forts ou faibles des deux exploitations jugées.

Le concours 2001 a vécu. Ci-après les divers résultats.
A l'année prochaine.

Le responsable du jury: F. Bovy

1^{re} circonscription
Sections Genève - Nyon - Côte vaudoise - Bière et environs
Palmarès

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Colonies</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Points</i>	<i>Médaille</i>
Bertholet	Laurent	7	1	95	or
Fleury	Claude	30	1	95	or
Tellenbach	Ernest	13	1	94	or
Siegrist	Alfred	14	1	93	or
Jotterand	Jean-Jacques	10	1	92	or
Klinkenberg	Dominique	6	1	92	or
Theintz	Albert	13	1	92	or
Treboux	Anne	10	1	92	or
Favre	Marc-Emile	24	2	147	or
Bertholet	Jean-Daniel	30	2	147	or

**1^{re} circonscription
Première catégorie**

Bertholet Laurent

Le benjamin



Apiculteur depuis 1986, Laurent s'occupe de sept colonies Dadant Blatt sises aux Mossières, sur le territoire de la commune de Bière, à une altitude de 710 mètres, orientées au sud/sud-est. L'emplacement est bien situé, dans une clairière et d'accès facile. Il travaille avec aisance et douceur, il est parfaitement au courant de la situation de ses colonies et de la provenance de ses reines. Il écoute et profite avec bonheur des nombreux conseils de son moniteur de père.

Quelques nourrisseurs auraient mérité un nettoyage à la soude. Le renouvellement des rayons n'est pas toujours au top niveau et les annotations des colonies sont un peu succinctes. Les connaissances théoriques sont, sans aucun doute, le point faible de ce jeune apiculteur.

Alors jeune homme, maintenant que le giron des jeunesses est terminé : à tes bouquins !

Résultat final : 10-9-9-10-10-10-10-10-9-8 = 95/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
A. Loup

1^{re} circonscription
Première catégorie

Fleury Claude
Le courageux



Cet apiculteur pratique son art depuis 1968. Il exploitait un rucher avec plus de trente colonies. Malheureusement, cet hiver, une main criminelle et imbécile lui a sprayé ses colonies. La plupart ont été détruites ou fortement décimées. Vraiment de quoi décourager la plupart d'entre nous. Prenant son courage dans une main et ses outils dans l'autre, ce collègue a entrepris de remonter son cheptel. Entre la première et la deuxième visite, il a ainsi sensiblement augmenté le nombre de ses colonies par dédoublement des survivantes. Il exploite un système Dadant Type. Son rucher est situé à Plaine, dans un cadre merveilleux, au bord d'un petit ruisseau, à une altitude de 360 mètres.

Il est orienté à l'est. Notre attention est attirée par la disposition harmonieuse des rangées de ruches. Pour parfaire l'ensemble, des massifs de fleurs agrémentent encore cet endroit enchanteur. Les ruches sont très bien entretenues et le rucher très soigné. Le matériel de récolte et de conditionnement est correct. Par contre notre candidat devra, à l'avenir, prendre toutes dispositions pour éviter des odeurs étrangères pendant l'extraction. D'autre part, l'ami Claude devrait encore parfaire ses connaissances théoriques.

Résultat final: 10-10-10-10-10-10-9-8-10-8 = 95/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet

**1^{re} circonscription
Première catégorie**

**Tellenbach Ernest
*La force tranquille***



Apiculteur depuis 1995, M. Tellenbach a repris presque aussitôt les cours de vulgarisation dispensés jusqu'alors par un apiculteur chevronné. Il a suivi le cours et fonctionne donc comme conseiller apicole dans la section de La Côte vaudoise. Il exploite un rucher de treize colonies Dadant Blatt sis sur la commune d'Aubonne, à proximité de son domicile, à une altitude de 450 mètres et orienté au sud/sud-est. Il dispose encore d'un deuxième emplacement sur la commune de Montherod où il transhume sitôt la récolte de printemps terminée. Cette année il fut, lui aussi, bloqué par le feu bactérien.

L'accès au rucher est fort aisé mais le manque d'ombre se fait sentir en période de grande chaleur. Les ruches supporteraient, sans problème, un petit coup de pinceau. Les colonies sont populeuses et non agressives. Ernest pratique aussi l'élevage et la provenance de ses reines est clairement définie. Le laboratoire et le matériel d'extraction et de conditionnement sont exemplaires. L'ami Ernest est parfois un peu brusque avec ses avettes, mais il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'avec le temps ses gestes s'adouciront. Un peu de lecture lui permettra de mieux connaître l'anatomie et les « mécanismes internes » de ses protégées.

Résultat final: 9-8-10-10-10-10-10-10-10-7 = 94/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet

**1^{re} circonscription
Première catégorie**

Siegrist Alfred
Le praticien



Apiculteur depuis 1958, M. Siegrist est le doyen des concurrents du point de vue des années de pratique apicole. Il exploite un rucher de quatorze colonies Dadant Type, sis sur la commune de Bursins, à une altitude de 465 mètres, orienté au sud/sud-est, avec un deuxième emplacement plus ombragé à Genolier. C'est là qu'il transporte d'habitude ses colonies après la récolte de printemps. Malheureusement, cette année les vacances à Genolier seront de courte durée à cause du feu bactérien.

L'accès au rucher est aisé, par contre l'emplacement est un peu trop exposé aux rayons du soleil. Les ruches mériteraient un rafraîchissement au pinceau. Un grand soin est apporté à l'extraction et au conditionnement du miel. Pour ce faire, un joli local a été aménagé tout exprès dans la maison d'habitation où le matériel de réserve est également entreposé.

Les colonies sont assez régulières. Suite aux cours organisés par la section, l'ami Alfred pratique aussi l'élevage et connaît ainsi l'origine de ses reines. Malgré cela, l'une ou l'autre des colonies paraît un peu nerveuse. Il en est d'ailleurs de même de l'apiculteur qui est visiblement gêné par les quatre paires d'yeux qui observent ses manipulations. Ce praticien a de l'expérience, il travaille correctement. Par contre, ses connaissances théoriques pourraient encore être quelque peu approfondies.

Résultat final: 10-8-10-9-10-10-10-9-10-7 = 93/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet

**1^{re} circonscription
Première catégorie**

Jotterand Jean-Jacques

L'expérimenté



Apiculteur depuis 1972, M. Jotterand exploite un rucher de dix colonies Bürki sis sur la commune de Saint-Livres, à une altitude de 605 mètres, orienté au sud/sud-est: Joli emplacement en bordure de forêt. Jean-Jacques est caissier de la section de Bière et environs et, sous sa houlette, la fortune de la société a toujours une nette tendance vers l'augmentation.

Les planches de vol auraient mérité un petit coup de pinceau. A la première visite, la paroi avant est quelque peu souillée par les déjections des abeilles. Quelques cadres méritent encore d'être changés.

Le matériel d'extraction et de conditionnement est rigoureusement propre. Par contre le local d'extraction, multiusages, devrait être réservé uniquement à l'apiculture, au moins pendant le temps de la récolte. Les annotations des colonies sont un peu sommaires.

L'ami Jean-Jacques est un observateur passionné. Il ne tarit pas de raconter ce qu'il a vu, il sait tirer parti de ses expériences mais, lorsqu'il s'agit de répondre à des questions précises sur l'anatomie, quelques lacunes apparaissent !

Résultat final: 10-8-9-9-10-10-10-9-9-8 = 92/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet



**1^{re} circonscription
Première catégorie**

**Klinkenberg Dominique
*Le méticuleux***



Apiculteur depuis 1993, ce collègue exploite un rucher de six colonies Dadant Blatt sis sur la commune d'Arzier, à une altitude de 820 mètres, orienté au sud-est. L'emplacement est un peu trop ombragé et l'accès n'est pas des plus faciles, mais il est aménagé au mieux des possibilités. Les ruches sont entretenues de façon exemplaire et sont toutes repeintes, les alentours du rucher sont soignés. Bien que le rucher soit modeste, notre candidat a su se créer un endroit absolument convenable pour l'extraction et le conditionnement de son miel.

Les populations sont, par contre, un peu irrégulières et l'origine des reines n'est pas toujours très claire.

Entre la première et la deuxième visite, des branches ont été coupées et l'ensollement quelque peu amélioré. Parfois un peu brusque dans ses manipulations, cet ami Dominique doit encore parfaire ses connaissances concernant les mœurs et les secrets de la vie de ses avettes.

Résultat final: 9-10-9-8-10-9-9-10-10-8 = 92/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet

**1^{re} circonscription
Première catégorie**

Theintz Albert

Le passionné



Apiculteur depuis 1988, ce toujours jeune homme de 85 ans s'est pris d'une passion débordante pour ses protégées. Il exploite un rucher de treize colonies Dadant Blatt avec deux emplacements sis sur la commune de Pizy. Le premier est situé à une altitude de 640 mètres et le deuxième à 675 mètres. Tous deux sont orientés au sud/sud-ouest. Les annotations sont claires et abondantes, la comptabilité d'une précision sans faille.

Les colonies sont populeuses et régulières, mais un peu nerveuses. L'ascendance des reines n'est pas toujours claire. Le matériel d'extraction et de conditionnement est très propre, par contre le local pourrait encore être un tant soit peu amélioré.

Où notre ami Albert fait fort, c'est dans les connaissances théoriques ! En effet, il sort en tête du questionnaire sur les dix concurrents ! A 85 ans, la mémoire est encore bonne. Bravo !

Résultat final : 9-8-9-9-9-9-10-9-10-10 = 92/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet

**1^{re} circonscription
Première catégorie**

Treboux Anne et Eric

***La douceur
au service des abeilles***



Le couple Treboux travaille et décide ensemble aménagement, achats, etc. La cotisation est au nom d'Eric, mais le suivi des colonies, tout ce qui se passe au rucher, c'est l'affaire d'Anne. C'est elle qui nous a reçus, c'est donc elle qui sera récompensée. Apicultrice depuis 1991, cette jeune et dynamique collègue exploite un rucher de dix colonies Dadant Blatt sis sur la commune de Bassins, à une altitude de 780 mètres, orienté au sud/sud-est.

Elle est caissière de la section de Nyon et déborde d'idées pour la mise en valeur du noble produit des avettes. C'est une animatrice hors pair qui ne craint pas de sortir des sentiers battus. Son apier, situé en contrebas de la maison, est d'un accès assez pénible avec des hausses pleines. Les ruches mériteraient d'être rafraîchies d'un petit coup de peinture. Les colonies sont belles et régulières, même si l'une ou l'autre est un peu nerveuse.

Le matériel d'extraction et de conditionnement est très propre ; par contre le local d'extraction, actuellement multiusages, devrait être exclusivement réservé à l'apiculture, au moins pendant la période des récoltes. Encore un petit effort pour la théorie et notre amie Anne sera vraiment au top.

Résultat final : 9-8-10-9-10-10-9-9-9-9 = 92/100 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet



**1^{re} circonscription
Deuxième catégorie**

Favre Marc-Emile

L'inventeur



Cet apiculteur pratique son art depuis 1976. Il exploite un rucher de vingt-quatre colonies. Il est basé sur le système Langstroth mais possède aussi quelques colonies Dadant Blatt. Ces dernières sont surtout utilisées pour les cours pour débutants largement dispensés par cet apiculteur. Ancien président de la Société genevoise, l'ami Marc-Emile a toujours été fort engagé dans l'apiculture. Il pratique un élevage intensif avec les lignées SAR. Pour cela, il collabore facilement avec d'autres collègues. Le rucher de Marc-Emile est une source d'approvisionnement. On peut presque dire que la relève passe entre ses mains. De plus, c'est un chercheur et un inventeur toujours à l'affût d'une nouveauté ou d'une drôle de machine qui lui permettrait de faciliter son travail.

Son apier est situé dans une légère dépression de terrain à la Léchère, à Jussy, à une altitude de 462 mètres, orienté à l'est-sud-est. Les ruches sont très bien entretenues et sont sans aucun doute un exemple pour les débutants. Le matériel d'extraction et de conditionnement est à l'avenant, même si la cuve à déso-perculer est en bois. Les connaissances théoriques sont certes étendues, mais il manque encore un petit rien pour la perfection.

Résultat final:

10-10-10-9-10-10-10-10-10-9-10-10-10-9-10 = 147/150 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
J.-D. Bertholet



**1^{re} circonscription
Deuxième catégorie**

Bertholet Jean-Daniel

La rigueur militaire



Apiculteur depuis 1983, Jean-Daniel exploite un rucher de trente colonies Dadant Blatt. Il dispose de deux emplacements sis, pour le premier, aux Mosières, à une altitude de 710 mètres et, pour le second, à Champ-Vionnet, à une altitude de 780 mètres. Une distance de 3,5 km entre les deux emplacements facilite le transit des colonies. Les deux emplacements sont d'un accès facile et sont orientés au sud/sud-est. Ce collègue est porteur de plusieurs « casquettes » : moniteur-éleveur, inspecteur, secrétaire de la section de Bière. Jean-Daniel conduit son exploitation de main de maître. L'ensemble fait honneur aux références citées ci-dessus.

Le laboratoire est parfait et répond en tout point aux besoins d'une telle exploitation. Le matériel, comme tout le reste, est très ordonné.

Les nourrisseurs de quelques ruches auraient mérité un lavage à l'eau de soude et l'échange des rayons n'est pas encore au top niveau. Mais à part cela, que faudra-t-il encore améliorer pour la troisième participation au concours ? Les connaissances théoriques qui ne sont pas encore parfaites !

Résultat final :

10-9-9-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-9-10 = 147/150 points.

Médaille d'or

Le président
F. Bovy

Le délégué de l'AD
J.-M. Genolet

Le secrétaire
A. Loup